

**Compte rendu du Conseil de laboratoire
en date du jeudi 11 octobre 2018**

Membres présents :

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Chokri Dridi, Antoine Masingue, Mohamed Ramdani, Hervé Mauroy, Laurent Siguoirt, Isabelle Alphonse-Tilloy, Ludovic Vigneron, Saïda El Boudouhi, Stéphane Michel, Anaïs Rebuccini, Julie Cardon, Yousra El Biyad, Maryvonne Boudy, Didier Lhomme

Membres excusés :

Octave Jokung, Romélien Colavitti, Solange de Carbonnières, Matthieu Caron, Marion Ho-Dac, Miguel Saraiva, Johanna Habib, Isabelle Kustos, Olivier Lutun, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du conseil du 21 juin 2018
- 2) Retour sur le dialogue de gestion du 21/09 et le BI 2019
- 3) Préparation de la visite de l'HCERES
- 4) Campagne d'emplois
- 5) Adhésion de Damien Bondat et accueil des nouveaux membres
- 6) Remplacement des responsables d'axes DOBIM et ITIS (Magali Jaouen et Romélien Colavitti)
- 7) Point sur le fonctionnement du comité des thèses et HDR
- 8) Discussion sur les projets à venir
- 9) Questions diverses

Stéphane Lambrecht, Directeur, ouvre la séance à 12 h 30.

Julien Icard, Directeur adjoint, informe que Marion Ho-Dac, membre du laboratoire, a été distinguée du Prix du livre de la Pratique juridique pour son livre co-écrit avec Marie Cresp « Droit de la Famille. Droits français, européen, international et comparé » aux Editions Bruylant – Groupe Larcier, lors de la 10ème édition du Salon du livre juridique organisé le samedi 06 octobre 2018 par le Conseil Constitutionnel et le Club des Juristes. Ce prix leur a été décerné par Madame Nicole Belloubet, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Présidente d'honneur du jury et Monsieur Laurent Fabius, Président du Conseil Constitutionnel.

J. Icard et S. Lambrecht félicitent M. Ho-Dac et se réjouissent qu'un enseignant-chercheur du laboratoire ait pu être honoré d'une telle distinction.

Avant d'entamer l'ordre du jour, S. Lambrecht indique que le mandat des membres de l'équipe de direction prendra fin le 14 septembre 2019 et qu'un administrateur provisoire devra, en conséquence, être nommé, si les statuts du nouveau laboratoire « Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société » (CRISS), issu de la fusion avec les chercheurs géographes et historiens du laboratoire Culture, Arts, Littérature, Histoire, Imaginaires, Sociétés, Territoires et Environnement (CALHISTE), n'ont pas été votés par le Conseil d'Administration de l'établissement à cette date.

S. Lambrecht précise que la Direction générale des services a informé le laboratoire que, compte tenu des évolutions à venir liées au projet d'établissement, le vote de tout statut est suspendu et que les statuts du laboratoire modifiés et votés lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2017, n'ont pu, de ce fait, être soumis au Conseil d'Administration.

1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 21 juin 2018

Les différents points du compte rendu du 21 juin 2018 sont parcourus et adoptés à l'unanimité.

2) Retour sur le dialogue de gestion du 21 septembre 2018 et le budget initial 2019

S. Lambrecht indique que la dotation de l'établissement est en croissance à la fois en fonctionnement et en investissement, respectivement de +20% et de +100% : 45 000,00 euros pour le fonctionnement (37 000,00 euros en 2018) et 13 000,00 euros pour les investissements (6 000,00 euros en 2018).

Il précise que les éléments chiffrés du dossier d'autoévaluation 2018 rédigé pour le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) montrent le dynamisme du laboratoire, à travers la croissance des effectifs et des publications entre 2013 et 2018, et ont permis de valoriser l'argumentaire pour le dialogue de gestion. Il explique que ces indicateurs reposent sur le nombre de chercheurs producteurs et non producteurs, le nombre de publications d'articles scientifiques et autres articles dans les journaux et revues, hors commentaires d'arrêt, ainsi que les contributions à ouvrages collectifs. Il souligne que treize membres sont, à ce jour, non producteurs.

Saïda El Boudouhi (PR CNU 02) exprime sa surprise quant au fait que les commentaires d'arrêt n'aient pas été pris en considération pour l'ensemble des indicateurs. Elle précise qu'un commentaire d'arrêt peut être composé de 3 000 mots et donc être rédigé sur plusieurs pages.

Laurent Siguoirt (MCF CNU 01) ajoute qu'un commentaire d'arrêt peut être classé au même titre qu'une publication d'un article scientifique et être publié dans une revue prestigieuse.

J. Icard propose que les membres du laboratoire indiquent clairement, à l'avenir, les commentaires d'arrêt qui méritent d'être considérés comme des articles scientifiques.

S. Lambrecht précise que tout ce qui s'inscrit dans les deux programmes sera fléché en priorité.

Point sur les dépenses de 2018 :

- Le financement des soutenances de thèses :

Anaïs Rebuccini, gestionnaire administrative, rappelle que le budget alloué pour chaque soutenance de thèse est de 1 000,00 €.

Elle indique qu'Amira Tsaki a soutenu sa thèse en criminologie le jeudi 13 septembre 2018 (coût : 1 454,17 €), que Thomas Destailleur soutiendra sa thèse le 5 décembre 2018 (frais engagés au 11/10/2018 : 1 330,63 €) et

qu'en raison du report de la soutenance de thèse de Badr Jelil en 2019, des frais de déplacement non remboursables restent à la charge du laboratoire (157,96 €).

- Le financement des soutenances d'habilitation à diriger des recherches

A. Rebuccini rappelle que le budget alloué pour chaque soutenance d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) est de 2 000,00 €.

Elle indique qu'Antoine Mazingue (MCF CNU 06) et Marion Ho-Dac (MCF CNU 02) ne soutiendront pas leur HDR en 2018. 4 000,00 € ont été alloués au budget 2018 pour ces deux événements.

S. Lambrecht propose, en conséquence, aux membres du laboratoire, de lui faire part de leurs souhaits de déplacements, inscriptions, invitations d'enseignants chercheurs à des séminaires etc... d'ici la fin de l'année civile.

A. Rebuccini indique qu'aucune demande ne pourra être prise en considération après le 14 décembre 2018, le calendrier comptable de l'établissement imposant la date limite du 21 décembre 2018 pour l'établissement des bons de commande. Elle précise qu'une demande de transfert de budget de fonctionnement vers le budget investissement va être formulée afin d'envisager, si la demande est validée, l'achat d'ordinateurs portables.

3) Préparation de la visite de l'HCERES

S. Lambrecht indique que le début de l'année universitaire a été marqué par la finalisation et le dépôt du rapport d'autoévaluation du laboratoire pour l'HCERES.

Il ajoute que la visite du comité d'évaluation est prévue le jeudi 29 novembre 2018 et que celui-ci a été constitué, d'un commun accord avec la conseillère scientifique qui pilote l'évaluation, de deux juristes, dont la présidente, deux gestionnaires, un économiste, un historien, un géographe et un membre au titre des personnels administratifs.

Programme de la journée :

La journée prévoit plusieurs temps d'échanges, dont un avec les chercheurs du laboratoire sans la direction.

- 09 h 00 – 09 h 30 : Réunion du comité à huis clos (préparation de la journée)
- 09 h 30 – 10 h 00 : Réunion du comité avec la direction de l'Unité
- 10 h 00 – 11 h 00 : Réunion avec les tutelles/la direction de l'école doctorale/le VP recherche
- 11 h 00 – 12 h 30 : Réunion plénière ouverte à tous les membres du laboratoire
- 12 h 30 – 13 h 30 : Pause-déjeuner sur place
- 13 h 30 – 14 h 45 : Réunion du comité à huis clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité (sans la direction)
- 14 h 45 – 15 h 30 : Réunion du comité à huis clos avec les doctorants (et éventuellement jeunes docteurs) de l'unité
- 15 h 30 – 16 h 15 : Réunion du comité à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
- 16 h 15 – 16 h 30 : Réunion finale du comité avec la direction de l'unité
- 16 h 30 – 17 h 30 : Réunion du comité à huis-clos (préparation du rapport).

J. Icard indique que la présence de l'ensemble des membres du laboratoire est souhaitée pour la réunion plénière prévue à 11 h 00 et invite Julie Cardon, représentante élue des doctorants, à mobiliser tous les doctorants afin que les trois disciplines soient représentées.

S. Lambrecht précise que les nouveaux axes de recherche devront être présentés au Comité d'évaluation.

4) Campagne d'emplois

S. Lambrecht indique que les composantes de formation et de recherche se coordonnent pour le recrutement des Maîtres de Conférences et des Professeurs dans le cadre de la campagne annuelle d'emplois. Il sollicite l'avis des membres du Conseil de laboratoire sur les recrutements à venir.

Il évoque le départ à la retraite de Marie-Christine Rouault, Professeur en Droit public (PU CNU 02) et d'Alain Jenny, Maître de Conférences en Sciences politiques (MCF CNU 04) ainsi que l'arrivée de Damien Bondat, Maître de Conférences contractuel en Droit privé (MCF CNU 01) suite au départ de Magalie Jaouen, Professeur en Droit privé (PR CNU 01).

Des échanges s'ensuivent sur les besoins des composantes de formation.

Mohamed Ramdani, MCF (CNU 06) de l'Institut d'Administration Publique (IAE), indique que sa composante de formation souhaiterait obtenir deux postes de MCF en négociation, gestion et management et un de Professeur agrégé (PRAG). Après discussion, il s'avère qu'un profil en management public ou santé, comptabilité/audit serait apprécié pour la Recherche.

Didier Lhomme, MCF (CNU 02) de l'Institut de Préparation à l'Administration Publique (IPAG), indique que, pour sa composante de formation, sont en cours un exéat (Matthieu Caron), un congé pour recherches ou conversion thématique pour une année et une demande mise en disponibilité.

S. Lambrecht indique que les prochaines demandes d'exéat recevront un avis défavorable, sauf cas exceptionnel. Il précise qu'il est important que le laboratoire soit constitué de PR, aussi bien pour la recherche que pour l'encadrement de doctorants.

5) Adhésion de Damien BONDAT et accueil des nouveaux membres

S. Lambrecht soumet au vote la demande d'adhésion au laboratoire de Damien Bondat, nouveau MCF contractuel en Droit privé (Droit civil).

Avis favorable à l'unanimité.

S. Lambrecht évoque l'arrivée de Corinne Blery (PR CNU 01), Olga Mamoudy (PR CNU 02), Sophie Corioland (MCF CNU 01) et leur souhaite la bienvenue.

6) Remplacement des Responsables d'axes DOBIM et ITIS

- Remplacement du responsable de l'axe Droit des Obligations et Activités Bancaires et Immobilières (DOBIM)

L. Siguoirt succède à M. Jaouen en qualité de responsable de l'axe DOBIM pour une année, ce, dans l'attente de la fusion avec les membres historiens et géographes du CALHISTE.

L. Siguoirt indique qu'il va solliciter Solène Ringler (MCF CNU 01) pour la responsabilité de co-responsable de l'axe.

Avis favorable à l'unanimité.

- Remplacement du responsable de l'axe MDD

Avis favorable à l'unanimité pour que proposition soit faite à M. Ho-Dac de prendre la responsabilité de co-responsable de l'axe Mobilité et Développement Durable (MDD) à la place de L. Siguoirt.

- Remplacement du responsable de l'axe ITIS

Stéphane Michel (MCF CNU 02) succède à Romélien Colavitti (MCF CNU 02) en qualité de responsable de l'axe Innovation, Territoire et Inclusion Sociale (ITIS) avec Anne Fournier (MCF CNU 05) en qualité de co-responsable de l'axe.

Avis favorable à l'unanimité.

7) Point sur le fonctionnement du Comité des thèses et des Habilitations à diriger des Recherches

S. Lambrecht indique qu'il a souhaité qu'un Comité des thèses et HDR soit mis en place pour que l'avis sur le recrutement soit collégial et l'aide ensuite à rendre une décision motivée sur chaque candidature. Il informe qu'une procédure de candidature a été rédigée à l'attention des candidats (cf. annexe).

S. Lambrecht insiste sur le fait que, pour que ce comité fonctionne bien, les échanges par courriel doivent être collectifs. L'ensemble des membres du comité doivent être systématiquement mis en copie.

La même procédure de fonctionnement est appliquée pour les HDR.

Composition du Comité des thèses et HDR

- Enseignants-chercheurs du Conseil de laboratoire habilités à diriger des Recherches, de toutes les disciplines,
- Le directeur de thèse porteur du projet, si celui-ci n'est pas déjà membre du Conseil de laboratoire,
- Le directeur du laboratoire.

Rôle des membres du Comité des thèses et des HDR

Le directeur de thèse porteur du projet présente celui-ci aux membres du comité.

Les membres du comité de la même discipline que le projet, non porteurs du projet, donnent un avis éclairé sur le projet. Les membres du comité non spécialistes de la discipline, quant à eux, émettent un avis général sur les critères qui transcendent les disciplines (ex. : faire un état de l'art et donc une bibliographie, définir une problématique, une méthodologie, etc...).

8) Discussion sur les projets à venir

- Isabelle Tilloy (MCF CNU 06), Anne-Fabienne Dubroeuq (MCF CNU 06) et Sylvie Scoyez (MCF CNU 06) ont déposé un dossier Soutien aux investissements pour la formation et la recherche d'excellence (SIFRE) pour leur collaboration avec le Centre Hospitalier de Valenciennes, sur le thème de l'organisation du travail et son impact sur la santé des patients. La demande de financement est de 2 500,00 € pour chacune des années 2019 et 2020. Un financement sur fonds propres du laboratoire sera également alloué.

- Chokri Dridi (MCF CNU 05) travaille sur un projet européen H2020 PRIMA, en collaboration avec le Maroc et la Tunisie, le bassin méditerranéen, sur le thème de « l'utilisation de l'eau recyclée via l'énergie solaire pour l'utilisation agricole ». Le financement européen est de 500 000,00 € et 20 000,00 € pour l'IDP.

- Le projet ELSAT est toujours d'actualité. Le contrat d'Ankinée Kirakozian, post-doc, a pu être reconduit pour la deuxième année consécutive. Le recrutement d'un deuxième post-doc est en attente du vote des crédits par le Conseil régional.

- S. Lambrecht est en discussion avec le préfet de région au travers d'ELSAT pour envisager un projet en lien avec le Canal Seine-Nord Europe. Un autre projet pourrait voir le jour sur le thème de la pollution de l'air par les transports : il s'agirait de travailler sur la régulation de la pollution du trafic automobile, notamment en

jouant sur la vitesse des déplacements pendant les pics de pollution via une application smartphone ou un autre dispositif. Le recrutement d'un ou plusieurs post-doc ou d'un ingénieur de Recherche pourrait être envisagé pour ce projet.

- L. Siguoirt évoque trois projets de manifestations le concernant :

- Un colloque sur « Le règlement du droit des passagers du transport aérien » programmé le 4 avril 2019 avec un collègue de l'université de Lille et un collègue des Antilles. Un financement de chaque laboratoire est envisagé ainsi qu'une demande d'aide auprès de la politique scientifique de l'UPHF.

Les travaux et les actes seront diffusés dans une revue ou auprès d'un éditeur.

- Une conférence avec S. Ringler sera programmée en novembre ou décembre 2019 sur « Le transport et le projet de réforme ou droit réformé ». Une demande d'aide à la politique scientifique va être sollicitée ainsi qu'auprès de la Région (PRIMER).

- Un colloque en partenariat avec S. Michel et J. Icard sur « L'indemnisation et la standardisation, parallèle entre le domaine du transport et celui des relations de travail » (transversalité importante dans le domaine juridique). Ce colloque serait prévu fin 2019 ou début 2020 et se déroulerait probablement sur deux jours. Projet pouvant être rattaché au programme « risques ».

- Du côté des doctorants :

La journée des doctorants du laboratoire peut être organisée la deuxième semaine du mois de décembre 2018. O. Mamoudy et C. Blery sont sollicités pour l'organisation.

Aussi, S. Lambrecht demande que la thématique des doctorales de cette année soit pluridisciplinaire.

9) Questions diverses

- Avis défavorable de l'Ecole doctorale pour l'inscription de M. Diallo

S. Lambrecht informe que l'Ecole Doctorale a émis un avis défavorable à la demande d'inscription en thèse de Mamadou Diallo en raison du dépôt hors délai de son dossier de candidature.

Il est décidé, après discussion, de proposer à M. Diallo de participer à la vie du laboratoire pendant cette année universitaire, sous la direction de D. Lhomme sans être inscrit et de réitérer, en 2019, sa demande d'inscription en thèse pour l'année universitaire 2019/2020.

- Fiches d'activités de Recherche

Maryvonne Boudy, responsable administrative et financière, indique qu'une fiche d'activités de Recherche sera transmise à tous en début d'année civile 2019 afin de mettre à jour la liste des activités de chacun pour l'année universitaire 2017/2018. Elle précise qu'à l'avenir cette démarche sera programmée chaque début d'année civile.